



SECTION
DE LA
VIENNE

Réunion d'informations

Mardi 7 septembre 2021

Nous avons été conviés de manière informelle (hors cadre CT) à la direction pour évoquer un ordre du jour « surprise » sur des sujets d'actualité. Avec un léger retard de 6 minutes, la Directrice a souhaité nous informer des points suivants et a répondu à l'ensemble de nos questions :

1/ Crise sanitaire :

Au sujet de l'obligation vaccinale, seuls agents de la TPEH y sont soumis à compter du 15 septembre. Dans le département, la directrice assure qu'il n'y a aucune difficulté à ce jour. Nous avons demandé quelles seraient les conséquences du refus d'un agent de la TPEH de se faire vacciner ? En réponse, la Direction appliquera la loi, allant jusqu'à la suspension du contrat de l'agent. Il nous a indiqué que les informations liées à la vaccination sont vérifiées et conservées par le chef de service de la TPEH, et par Mme BRUNAUD responsable des RH, pour les agents de l'EDR en mission à la TPEH. Depuis quelques semaines, l'hôpital a recruté des vigiles, chargés de vérifier si les personnes disposent bien du passe sanitaire pour entrer dans le bâtiment.

Par ailleurs, la directrice recommande la vaccination notamment pour les agents nomades (comme les vérificateurs, les huissiers, les géomètres, ...) qui sont amenés à se rendre dans les lieux soumis au passe sanitaire. Elle souhaite éviter les conflits et en fait une question d'image.

S'agissant des équipements, la direction a effectué la livraison de 12 masques tissus par agent pour les 6 prochains mois.

Autre sujet, nous avons rappelé les soucis d'approvisionnement en essuie-mains à la trésorerie de NEUVILLE DE POITOU. La direction indique que c'est le seul service qui a fait remonter ce problème, hormis la trésorerie de CHAUVIGNY qui dépanne de temps en temps, celle de SAINT JULIEN L'ARS et va prochainement revoir le marché.

Nous avons demandé la réouverture des fontaines à eau notamment celles du restaurant administratif de SLOVÉNIE mais sans utilisation des pichets. La direction ne s'y oppose pas.

En cas de fermeture d'école, les règles n'ont pas changé. C'est toujours le télétravail qui est privilégié, avec ASA lorsqu'impossibilité de télétravailler.

De nouveau, FO DGFIP 86 a demandé à la direction la fourniture systématique de téléphone portable à chaque télétravailleur afin d'éviter le report des appels sur les agents en présentiel.

2/ Recrutement de contractuels :

Pour rappel : 8B et 5C vont être recrutés, sans concours. La date de clôture des examens de dossiers a été fixée au 15/09/2021. 167 candidatures reçues à ce jour.

Les entretiens débuteront le 13 septembre 2021, la liste des candidats retenus sera envoyée à la DG fin septembre prochain.

27 fonctionnaires ont postulé. Des agents de la DGFIP peuvent également y prétendre, à la condition d'être libéré par leur direction d'origine et s'ils postulent sur un grade équivalent. La direction espère une possibilité de recrutement supplémentaire d'un ou deux contractuels.

Contrairement à ce qu'affirme la Direction, ces recrutements seront un frein aux mutations d'agents voulant venir dans la Vienne, et notamment pour les stagiaires qui sauront prochainement leur première affectation.

La formation des contractuels reposera un socle commun (en cours d'élaboration) notamment déontologique, complété par des formations métiers spécifiques. L'arrivée de ces agents dans les services se fera normalement début décembre 2021.

La DDFIP a également la possibilité de recruter 4 agents PACTE. 30 candidatures ont été déposées pour une arrivée fin d'année voire début d'année prochaine dans les services.

3/ Accueil nouveaux arrivants :

Cette année encore, nous avons déploré les créneaux qui nous étaient réservés. Avec les retards accumulés par chacun des intervenants, nous n'avons pu nous exprimer que 5 minutes à 12h40 et 16h40. C'est trop peu et surtout après plus de 3 heures d'informations données par la Direction, les nouveaux agents ne souhaitent pas s'éterniser et on les comprend parfaitement.

4/ Accompagnement des entreprises en sortie de crise=

La directrice a réaffirmé le rôle de la DGFIP dans l'action économique locale. Il est constaté globalement peu de défaillances des entreprises. Le fonds de solidarité se termine à la fin du mois. Elle souhaite que le réseau fasse remonter les informations sur la détection d'entreprises potentiellement en difficulté. FO DGFIP 86 a rappelé que la détection des entreprises en difficulté n'est pas nouveau à la DGFIP. Il y a 20 ans, du temps notamment des recettes des impôts, les agents connaissaient parfaitement les entreprises de leur ressort géographique et alertaient dès que nécessaire. Depuis, sont passées la dématérialisation et la départementalisation qui nous ont éloigné du terrain. Un comble que la direction déplore une des conséquences de sa politique de destruction du service public de proximité.

5/ Service public plus :

À ce jour, peu d'informations nous ont été transmises. Un groupe de travail devrait être prochainement constitué. Nous y reviendrons très vite.

6/ Création des SGC :

→ SGC de Poitiers :

Un GT métier se tiendra le 15 septembre prochain entre la direction et les chefs de services concernés. Les RH ont déjà rencontré collectivement et individuellement les agents de CHAUVIGNY et ST JULIEN L'ARS afin de connaître leur souhait au 1^{er} janvier 2022. Si tel n'était pas le cas, merci de nous en informer le plus rapidement possible.

Nous avons évoqué la situation compliquée dans laquelle se trouve déjà la trésorerie de Poitiers, qui va absorber encore 2 trésoreries, sans le personnel nécessaire.

Quant au recrutement des deux CDL, il s'agira d'un IDIV HC et d'un inspecteur, les appels à candidature seront publiés en fin d'année.

→ SGC de Poitiers extérieur :

Une réunion s'est tenue le 9 septembre prochain entre la communauté de communes et la DDFIP, afin de discuter du loyer et évidemment du projet de futur bâtiment sur la commune de NEUVILLE DE POITOU.

Ce bâtiment ne sera pas réalisé avant fin 2023.

À compter du 01/01/2023, une antenne provisoire sera installée à Saint Louis pour les agents des services « Eaux de Vienne », Paierie et VIVONNE (pour ceux qui suivent la mission...). Les agents de VOUILLE devraient être installés dans les locaux actuels de la trésorerie de NEUVILLE DE POITOU.

7/ Agenda social :

Le prochain CTL aura lieu le 11 octobre 2021 avec pour ordre du jour notamment le DUERP, le PAP, le tableau de bord de veille sociale et l'observatoire interne. Un autre CTL concernant le futur SGC de POITIERS est prévu pour la fin de l'année.

8/ Transfert de nouvelles taxes des douanes à la DDFIP :

Pas de transfert d'emploi à ce jour malgré le transfert des charges. Nous avons rappelé que le transfert des 4 premières taxes avait diminué les rentrées fiscales, faute de contrôle des collègues des douanes n'ayant pas suivi la mission.

9/ FIM :

Réflexion en cours sur la périodicité dont la direction estime que le rythme mensuel est trop rapide. Idem sur la méthodologie selon la taille du service mais le principe de la remontée d'information apparaît intéressante.

10/ Trésorerie de VOUILLE :

Il n'y a eu aucun candidat pour devenir chef de ce poste. Un intérim est en cours. La direction a indiqué réfléchir à un possible gel du poste en 2022.

11/ Lettre de mission :

La Directrice indique ne pas avoir encore reçue celle-ci et qu'elle ne sait pas encore si elle la publiera.

12/ Mise en place du pôle téléphonique au SIP POITIERS :

Nous avons alerté la direction sur la remise en route du pôle téléphonique au SIP de Poitiers à la fois pour répondre aux questions des usagers dans le cadre de la campagne des avis, et à la fois pour combler les carences des Centres de Contact (CDC), créés en toute logique pour soulager les SIP des appels téléphoniques ...

Nous avons déploré le fait de ne pas avoir été informé en amont de sa mise en place, ainsi que l'absence d'équipements adaptés notamment double écran et casques audio.

Nous avons également interrogé la direction sur la constitution de ce pôle téléphonique et de ce renfort CDC, composé à la fois d'agents d'assiette mais également d'agents du recouvrement, alors qu'une très large majorité des questions concerne l'assiette (question sur le PAS), le SDIF ou la trésorerie de Poitiers. La direction a abondé dans notre sens à ce sujet, ne sachant pas quoi répondre sur la constitution de l'équipe du SIP...

Pour toute question : fo.ddfip86@dgfip.finances.gouv.fr